

l'étranger » plusieurs hypothèses formulées depuis une dizaine d'années qui se réfèrent à divers avantages liés au transfert dans une nouvelle communauté.

L'hypothèse du relâchement de la pression des bioagresseurs (« enemy release », Keane & Crawley 2002 ou « escape from enemy », Wolfe 2002) suggère que la plupart des bioagresseurs – c'est-à-dire les prédateurs, les herbivores et les parasites – d'une population ne sont pas introduits avec elle dans le nouvel environnement. Ainsi débarrassée des agresseurs qui la régulaient, la population introduite est avantagée par rapport aux populations indigènes compétitrices. La population introduite ne doit plus faire face qu'aux prédateurs et parasites généralistes qui se trouvent dans le nouvel environnement, alors que les populations indigènes subissent non seulement la pression de ces généralistes, mais aussi celle de spécialistes (Maron & Vilà 2001, Keane & Crawley 2002, Colautti *et al.* 2004). Il a en effet été mis en évidence que certaines populations végétales allogènes subissent moins d'agression de pathogènes (Wolfe 2002, Beckstead & Parker 2003, Mitchell & Power 2003, Callaway *et al.* 2004b, Torchin & Mitchell 2004) ou d'herbivores (Fenner & Lee 2001, Wolfe 2002, DeWalt *et al.* 2004, Vilà *et al.* 2005) que des populations de la même espèce dans leur aire d'origine, principalement à cause d'une différence du nombre d'espèces d'agresseurs spécialistes (Memmott *et al.* 2000, Wolfe 2002). Des résultats similaires ont été observés pour des populations animales envahissantes (Torchin *et al.* 2001, Torchin *et al.* 2003, Torchin & Mitchell 2004, Fig. 18). Ces différences suggèrent un avantage à être transféré dans une nouvelle communauté, celui de perdre des prédateurs et des pathogènes spécifiques.

Cependant, pour que cette perte permette d'expliquer, en partie au moins, l'invasion, il faut que la diminution des dommages causés par les bioagresseurs se traduise par des avantages au niveau de l'individu, de la population ou de la communauté (Keane & Crawley 2002). Peu de travaux ont étudié ces aspects et les résultats sont encore contrastés. Les individus de l'aire d'invasion seraient en moyenne plus grands et plus vigoureux que ceux de l'aire d'origine (Crawley 1987, Buckley *et al.* 2003, Grosholz & Ruiz 2003, Leger & Rice 2003). Torchin et Mitchell (2004) ont proposé que cette augmentation de taille ou de vigueur résulte du relâchement de la pression des bioagresseurs (Fig. 18). Certaines études semblent le confirmer (Torchin *et al.* 2001, Jakobs *et al.* 2004). Cependant, l'augmentation de taille des individus dans l'aire d'introduction n'est pas une règle générale (Thébaud & Simberloff 2001, Vilà *et al.* 2005 mais voir Grosholz & Ruiz 2003).

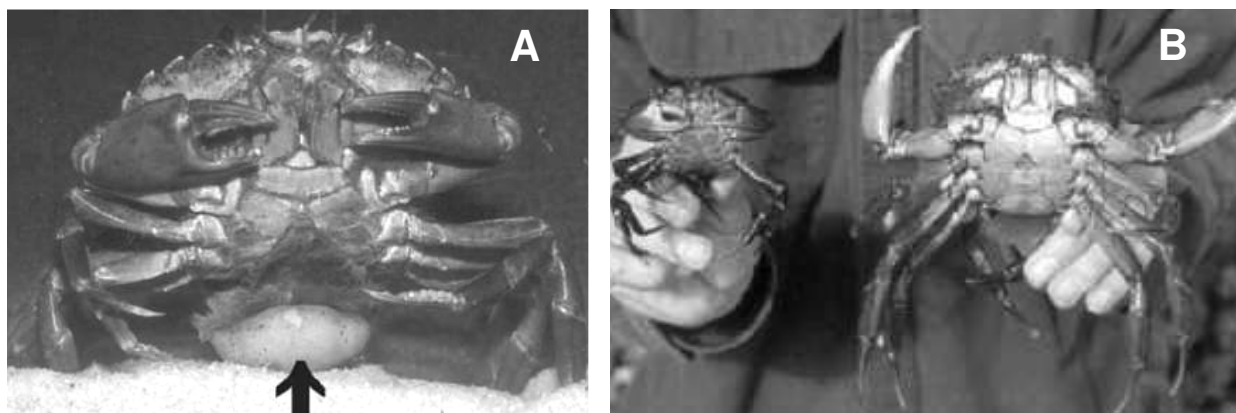


Figure 18. A. Crabe vert européen (*Carcinus maenas*) parasité par un parasite stérilisateur présent sous l'abdomen, la sacculine (*Sacculina carcini*). B. Crabes issus, à gauche, d'une population parasitée de l'aire d'origine, et à droite, d'une population de l'aire d'introduction.